



Union des Villes et
Communes de Wallonie asbl
Fédération des CPAS



Association de la Ville et des
Communes de la Région de
Bruxelles-Capitale
Section CPAS
Vereniging van de Stad en de
Gemeenten van het Brussels
Hoofdstedelijk Gewest
Afdeling OCMW



AFDELING
OCMW's



Vos ref.:

Nos ref.: LV/MC/RC/ami/2015-068/b

Vos corresp.: (UVCW) Malvina GOVAERT 081.24.06.50
(VVSG) Piet VAN SCHUYLENBERGH 02.211.55.27
(AVCB) Marie WASTCHENKO 02.238.51.56

Monsieur Willy Borsus
Ministre de l'Intégration sociale
Avenue de la Toison d'Or, 87 / bte 1
1060 Bruxelles

Annexe: /

Bruxelles, le 18 septembre 2015

Monsieur le Ministre,

Concerne : Impact de l'afflux de réfugiés reconnus pour les CPAS

Suite à notre rencontre en juin dernier, vous aviez proposé de revoir les Fédérations de CPAS de Belgique tous les trois mois afin de pouvoir faire le point sur les dossiers d'actualité qui ressortent de vos compétences et intéressent nos membres.

Nous prenons aujourd'hui la liberté de revenir vers vous afin de solliciter une rencontre au vu de l'actualité concernant l'afflux des demandeurs d'asile et la nécessité d'anticiper au mieux la prise en charge de ces personnes lorsqu'elles auront obtenu un statut de réfugié reconnu ou de protection subsidiaire.

Lors de notre rencontre, le 4 septembre dernier, avec le Cabinet du Secrétaire d'Etat, Theo Francken à laquelle vos collaborateurs étaient présents, nous avons reçu l'information selon laquelle l'arrivée de ces nouveaux bénéficiaires coûterait l'an prochain quelques 126 millions d'euros.

Nous savons tous bien qu'il ne s'agit, à ce stade, que de projections basées sur des chiffres du CGRA mais suite aux chiffres transmis, les CPAS ont des raisons légitimes de s'inquiéter à plusieurs égards.

D'une part, lorsque ces personnes obtiendront leur statut et seront, pour partie, bénéficiaires soit d'un revenu d'intégration, soit d'une aide équivalente au revenu d'intégration, les CPAS bénéficieront d'un remboursement à 100 % du fédéral durant 5 ans.

Ceci étant, la prise en charge de ce nouveau public de bénéficiaires ne s'arrête pas là et exigera que des moyens soient dégagés en termes de personnel, de logistique, d'interprétariat, etc.

D'autre part, l'aide à ces personnes prendra également la forme de diverses aides sociales sur les fonds propres des CPAS, notamment les aides au logement (garantie locative, premier loyer, prime d'installation) sans oublier les (nombreux) cas de sans-abrisme qui pourraient se présenter si la sortie des structures d'accueil des personnes ayant obtenu un statut de séjour ne se passe pas dans de bonnes conditions. Il est également à prévoir que certaines personnes qui ne se verront pas reconnaître le statut de réfugié resteront sur le territoire. Cela aura aussi une série de conséquences, particulièrement pour les grandes villes.

De manière générale, nos Fédérations s'inquiètent de la manière dont le Gouvernement fédéral et les entités fédérées envisagent d'intégrer les personnes qui obtiendront la protection internationale à l'issue de leur procédure d'asile. De multiples questions se posent en effet en matière d'accès au logement, aux soins de santé, à l'enseignement et à la formation, au marché du travail, etc.

Si les CPAS ont certes un rôle crucial à jouer en la matière, ils ne devront pas être les seuls à relever ces défis et ils auront incontestablement besoin de soutien pour aider au mieux ce nouveau public à s'intégrer à la société belge.

C'est la raison pour laquelle nous estimons devoir vous rencontrer dans les meilleurs délais pour discuter des moyens et soutiens nécessaires à nos CPAS, dont l'état des finances est déjà extrêmement fragile, pour leur permettre d'appréhender ce défi dans les meilleures conditions.

Pourrions-nous dès lors vous demander de nous proposer quelques dates rapprochées pour organiser une rencontre à votre meilleure convenance ?

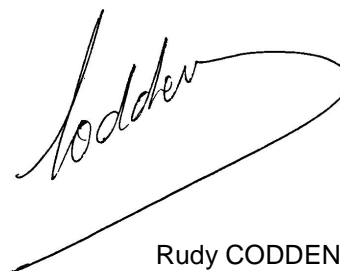
Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre considération distinguée.



Luc VANDORMAEL,
Président de la Fédération
des CPAS de l'Union
des Villes et Communes
de Wallonie



Michel COLSON,
Président de la Section CPAS
de l'Association de la Ville et des
Communes de la Région de
Bruxelles-Capitale



Rudy CODDENS,
Voorzitter van de Afdeling
OCMW's van de Vereniging van
Vlaamse Steden en Gemeenten